



**Séance du Conseil municipal
du mercredi 2 septembre 2026.**

Liste des délibérations examinées.

N° de la délibération	Objet de la délibération	Décision du Conseil
2026-09-01	Non exercice du droit de préemption sur l'immeuble sis 8 Chemin de l'Aunay.	Adopté à l'unanimité des votants
2026-09-02	Non exercice du droit de préemption sur l'immeuble sis 1Bis Rue Saint Rémy.	Adopté à l'unanimité des votants
2026-09-03	Non exercice du droit de préemption sur l'immeuble sis 4 Chemin des Perrières.	Adopté à l'unanimité des votants
2026-09-04	Adoption règlement intérieur du Conseil municipal.	Adopté à l'unanimité des votants
2026-09-05	Désignation de deux référents habitat indigne.	Adopté à l'unanimité des votants
2026-09-06	Avis favorable sur l'admission des Communes de MONTBIZOT et SAINTE JAMME SUR SARTHE au SIAEP de la région des Fontenelles et approbation des statuts modifiés.	Adopté à l'unanimité des votants
2026-09-07	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service assainissement collectif 2025.	Adopté à l'unanimité des votants
2026-09-08	Accord pour réalisation du schéma directeur assainissement et approbation du dossier de consultation.	Adopté à l'unanimité des votants
2026-09-09	Exonération de taxe foncière pour les travaux de rénovation énergétique.	Adopté à l'unanimité des votants
2026-09-10	Instauration taxe sur la vacance des locaux d'habitation.	Adopté à l'unanimité des votants
2026-09-11	Fixation du de taxe sur la vacance des locaux d'habitation.	Adopté à l'unanimité des votants
2026-09-12	Renouvellement des contrats d'assurance communaux	Adopté à l'unanimité des votants

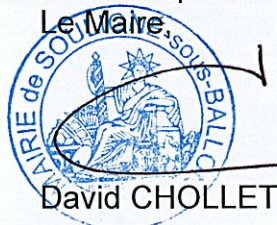
Mairie - 1 Place de la Mairie – 72290 SOULIGNÉ-SOUS-BALLON

Tél : 02-43-27-32-85 Mail : mairie@souligne-sous-ballon.fr

2026-09-13	Avantages en nature repas.	Adopté à l'unanimité des votants
2026-09-14	Débat obligatoire sur la protection sociale complémentaire.	Adopté à l'unanimité des votants

Liste mise en ligne le 10 septembre 2026 et
affichée le 10 septembre 2026.

Le Maire



David CHOLLET